



Collectif Action Palestine-NE
Case Postale 230
2002 Neuchâtel

Monsieur le Président de la Confédération
Mesdames les Conseillères fédérales
Messieurs les Conseillers fédéraux

Mesdames et Messieurs Parlementaires

RECOMMANDE

Par l'intermédiaire de la Chancellerie fédérale

La Chaux-de-Fonds, le 16 avril 2021

Monsieur Le Président de la Confédération,
Mesdames les Conseillères fédérales,
Messieurs les Conseillers fédéraux,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Le Collectif Action Palestine – Neuchâtel vous adresse ci-joint une pétition intitulée **NON à L'APARTHEID SANITAIRE EN PALESTINE**, lancée début janvier avec le soutien de différentes Associations sensibles aux problèmes de la population palestinienne.

Cette pétition a été signée par 543 personnes, en grande partie sur les marchés de la Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, entre le 9 janvier et le 31 mars 2021.

Une pétition identique, a été lancée en ligne sur AVAAZ et a récolté plus de 9200 signatures ; celle-ci sera adressée au Parlement européen.

Les premiers vaccins sont enfin arrivés et la population peut commencer à se faire vacciner. Cela est une bonne nouvelle mais restons prudents car ces vaccins n'arrivent qu'au compte-gouttes et la situation sanitaire en Palestine est extrêmement préoccupante.

Par exemple, Gaza, 2'200'000 habitants, n'a à ce jour reçu que 60'000 doses de vaccins, cela signifie que seule une infime partie de la population a pu se faire vacciner. Le chômage explose (60%) et la vie y est particulièrement difficile à cause du blocus israélien (pénurie d'eau potable, accès à l'électricité limité à 4 - 6 h. par jour, etc.)

Les hôpitaux – ceux qui n'ont pas été détruits ou endommagés – comptent moins de 100 lits de réanimation et 60 respirateurs. Nous sommes devant une catastrophe programmée et le monde ferme les yeux.

En tant que signataire des Conventions de Genève, la Confédération suisse ne peut se taire !

Notre pétition demande donc au Gouvernement suisse et au Parlement de rappeler fermement à Israël ses obligations de puissance occupante selon le droit international en matière de santé, et de suspendre sa coopération avec Israël tant que ces obligations ne seront pas remplies.

En ce qui concerne le manque de matériel dont disposent les hôpitaux, et sachant que l'armée suisse a, en sa possession, plus de 1000 respirateurs qui n'ont jamais servi et dont les cantons ne veulent pas, ***nous vous prions de bien vouloir étudier la possibilité d'en faire don à la Palestine.***

La Suisse qui, elle, entrevoit le bout du tunnel en ce qui concerne la pandémie n'a rien à gagner à stocker des respirateurs !

Nous vous prions de bien vouloir réfléchir avec bienveillance à cette proposition.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos requêtes et vous adressons, Monsieur Le Président de la Confédération, Mesdames les Conseillères fédérales, Messieurs les Conseillers fédéraux, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, nos salutations distinguées.

Collectif Action Palestine – NE

Françoise Jaquet, présidente